



## VILLE DE DOLE

## DECISION DU MAIRE

prise en vertu de l'article L 2122. 22  
du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Maire,

**OBJET** : Tarifs municipaux 2023

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122.22.,

**VU** la délibération du Conseil Municipal du 25 mai 2020 portant délégation de pouvoirs au Maire,

**DECIDE :**

Les tarifs des services publics municipaux sont fixés comme suit :

TARIFS DES SERVICES PUBLICS DE LA VILLE DE DOLE	2022 DOLOIS	2022 EXTERIEURS	2023 DOLOIS	2023 EXTERIEURS
<b>CULTURE : ECOLE DE DESSIN (BEAUX ARTS)</b>				
Enfant	50,00	69,00	50,00	69,00
Adulte	65,00	106,00	65,00	106,00
<b>ANIMATION DU PATRIMOINE</b>				
<b>SPECTACLES ET VISITES-SPECTACLES</b>				
Tarif plein	7,00	7,00	7,00	7,00
Tarif réduit	5,00	5,00	5,00	5,00
Tarif groupe enfants (enfants des écoles et accueils de loisirs DOLE- GD et ext)	2,00	2,00	2,00	2,00
Individuel - de 12 ans	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Le tarif réduit concerne les enfants de 12 à 18 ans, les étudiants, les personnes handicapées, les demandeurs d'emploi et les porteurs de la carte famille nombreuse				
<b>ATELIERS DU PATRIMOINE</b>				
Ateliers jeune public en période de vacances scolaires : par enfant et par atelier	5,00	5,00	5,00	5,00
Ateliers adulte - cours individuels : par personne et par atelier	5,00	5,00	5,00	5,00
<b>ACTIVITES PEDAGOGIQUES POUR SCOLAIRES</b>				
Visites pédagogiques (2 heures) de la maternelle au lycée				
jusqu'à 18 élèves	36,00	45,00	36,00	45,00
au-delà de 18 élèves (par élève)	2,00	2,50	2,00	2,50
Atelier pédagogique (2 heures) de la maternelle au lycée				
jusqu'à 18 élèves	54,00	63,00	54,00	63,00
au-delà de 18 élèves (par élève)	3,00	3,50	3,00	3,50

<b>TARIFS DES SERVICES PUBLICS DE LA VILLE DE DOLE</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
<b>VISITES GUIDEES</b>		
Visites guidées thématiques pour groupes adultes		
jusqu'à 18 personnes	54,00	<b>54,00</b>
au-delà de 18 personnes (par personne)	3,00	<b>3,00</b>
Visites incluant un atelier ou intervenant extérieur		
jusqu'à 18 personnes	72,00	<b>72,00</b>
au-delà de 18 personnes (par personne)	4,00	<b>4,00</b>
Visites guidées nocturnes ou en jours fériés	-	<b>3,00</b>
Visites guidées nocturnes ou en jours fériés avec intervenant	-	<b>4,00</b>
Rendez-vous du Patrimoine pour individuels	GRATUIT	<b>GRATUIT</b>
<b>PUBLICATIONS</b>		
Ouvrage Les Patrimoines de France	31,00	<b>31,00</b>
<b>SPORTS</b>		
<b>Locations équipements sportifs : gymnases</b>		
Dépôts de garantie	500,00	<b>500,00</b>
<b>Gymnases – Grandes Salles</b>		
Tarif horaire	30,00	<b>30,00</b>
½ journée (4 heures)	110,00	<b>110,00</b>
une journée (manifestation à but non lucratif : bourses diverses)	250,00	<b>250,00</b>
une journée (manifestation à but lucratif : lotos)	630,00	<b>630,00</b>
Forfait week-end	450,00	<b>450,00</b>
<b>Gymnases - Petites Salles</b>		
Tarif horaire	15,00	<b>15,00</b>
Tarif ½ journée (4 heures)	50,00	<b>50,00</b>
Tarif journée	100,00	<b>100,00</b>
<b>Stades</b>		
Tarif horaire terrain	25,00	<b>25,00</b>
Tarif horaire vestiaires et douches	25,00	<b>25,00</b>
<b>Autres</b>		
Tarif horaire frais de nettoyage	30,00	<b>30,00</b>
Tarif location badges accès	4,00	<b>4,00</b>
Tarif pose et dépose moquette de protection	150,00	<b>150,00</b>
Tarif location de tatamis - Chariot de 40m <sup>2</sup>	40,00	<b>40,00</b>
Tarif location chaises pliantes sports – l'unité	3,00	<b>3,00</b>
Tarif location tables bois sports – l'unité	10,00	<b>10,00</b>
Tarif location tables « mange debout » - l'unité sans nappe	10,00	<b>10,00</b>
Tarif location tables « mange debout » - l'unité avec nappe	15,00	<b>15,00</b>
Tarif barrière de protection plastique – l'unité	11,00	<b>11,00</b>

<b>POLICE MUNICIPALE : DROITS DE VOIRIE EN DEHORS DES FOIRES ET MARCHES – TERRASSES ET OCCUPATIONS DU DOMAINE PUBLIC</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
Etalage (marchands forains) par jour (le m. linéaire)	6,70	6,70
Etalages extérieurs (cts riverains) par année (le m. linéaire)	32,50	32,50
Terrasses ouvertes par année (le m <sup>2</sup> )	21,50	21,50
Terrasses fermées par année (le m <sup>2</sup> )	53,00	53,00
Terrasses couvertes non fermées par année (le m <sup>2</sup> )	26,50	26,50
Camion : vente ambulante (par mètre linéaire et par jour)	2,00	2,00
<b>CIMETIERES</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
<b>a) Concessions</b>		
Concessions perpétuelles - le m <sup>2</sup>	3 400,00	3 400,00
Concessions perpétuelles - 2 m <sup>2</sup>	6 800,00	6 800,00
Concessions cinquantenaires - le m <sup>2</sup>	410,00	410,00
Concessions cinquantenaires - 2 m <sup>2</sup>	820,00	820,00
Concessions trentenaires - le m <sup>2</sup>	110,00	110,00
Concessions trentenaires - 2 m <sup>2</sup>	220,00	220,00
Concessions quinquennaires - le m <sup>2</sup>	55,00	55,00
Concessions quinquennaires - 2 m <sup>2</sup>	110,00	110,00
Concessions trentenaires case columbarium n° 1	260,00	260,00
Concessions trentenaires case columbarium n° 2	735,00	735,00
Concessions trentenaires case columbarium n° 3 (2 urnes)	305,00	305,00
Concessions trentenaires case columbarium n° 3 (4 urnes)	550,00	550,00
Concession trentenaire cavurne	410,00	410,00
Un abattement de 20% sur les tarifs ci-dessus sera appliqué pour les cimetières de GOUX, AZANS, SAINT-YLIE.		
<b>b) Droits d'inhumation</b>		
Trentenaires	107,00	107,00
Cinquantenaires	215,00	215,00
Perpétuelles	805,00	805,00
<b>c) Plaque commémorative au jardin du souvenir</b>		
10 ans	-	20,00
<b>POLICE MUNICIPALE: STATIONNEMENT-TARIFS HORODATEURS</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
Stationnement payant du lundi au samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00		
Gratuité les dimanches et les jours fériés		
Ces prix concernent la totalité des places faisant partie du stationnement payant excepté les parkings à barrières		
<b>ZONE ROUGE</b>		
Tarif pour : 5 minutes	0,10	0,10
10 minutes	0,20	0,20
20 minutes	0,40	0,40
30 minutes	0,50	0,50
1 heure	1,00	1,00
2 heures	2,00	2,00
<b>ZONE ORANGE</b>		
Tarif pour : 10 minutes	0,10	0,10
20 minutes	0,20	0,20
30 minutes	0,40	0,40
1 heure	0,50	0,50
2 heures	1,00	1,00

<b>ZONE VIOLETTE</b> (rue de Besançon) Durée de stationnement limitée à 30 minutes		
Premier ¼ d'heure	Gratuit	<b>Gratuit</b>
Deuxième ¼ d'heure	0,20	<b>0,20</b>
<b>Emplacements situés sur le Pôle d'échanges multimodal</b> Avenue Briand au-delà du Bld Wilson et place de l'amande Le ¼ quart d'heure dans la limite de deux heures de stationnement	0,40	<b>0,40</b>
Sur le parking de la cour du Jura ( <b>zone jaune</b> ) Le ¼ quart dans la limite de neuf heures de stationnement	0,10	<b>0,10</b>
Forfait journée	2,00	<b>2,00</b>
Abonnement résidents Centre Ville :		
Jour	2,00	<b>2,00</b>
Semaine	7,00	<b>7,00</b>
Mois	20,00	<b>20,00</b>
<b>FORFAIT post-stationnement zones rouge – orange – jaune – violette et PEM</b>	20,00	<b>20,00</b>
Forfait journalier pour le stationnement des entreprises (possédant un arrêté de travaux)	3,50	<b>3,50</b>
Forfait demi-journée pour le stationnement des entreprises (possédant un arrêté de travaux)	2,00	<b>2,00</b>
<b>POLICE MUNICIPALE - PARKING A BARRIERES (TARIFS TTC - BUDGET ANNEXE)</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
<b>Parkings GARIBALDI et TERREAUX</b>		
Gratuité des 30 premières minutes à Garibaldi et aux Terreaux dans les plages horaires payantes, entre 12h et 14h, et les dimanches et jours fériés		
Abonnement mensuel jour (de 8h00 à 20h00)	30,00	<b>30,00</b>
Abonnement mensuel nuit (de 17h00 à 09h00)	10,00	<b>10,00</b>
Abonnement mensuel 24h/24h	40,00	<b>40,00</b>
Caution de la carte d'abonnement (en cas de détérioration ou de perte de la carte)	15,00	<b>15,00</b>
<b>Tarifs jour entre 8 heures et 20 heures</b>		
- 15minutes	0,20	<b>0,20</b>
- 30 minutes	0,30	<b>0,50</b>
- 45 minutes	0,80	<b>0,80</b>
- 1 heure	1,00	<b>1,00</b>
Tout quart d'heure commencé est dû		
<b>Tarifs nuit : de 20h00 à minuit</b>	0,50	<b>0,50</b>
<b>De minuit à 8h00</b>	0,50	<b>0,50</b>
<b>NB tarif 24h</b> : le montant maximum d'encaissement est de 8 euros par cycle de 24h00 A l'issue de ce délai débute un nouveau cycle de paiement normal dans la limite de 8 € sur un nouveau cycle de 24h00		
Montant du ticket perdu	5,00	<b>5,00</b>
<b>Parking JEAN DE VIENNE</b>		
Gratuité des 30 premières minutes dans les plages horaires payantes, entre 12h00 et 14h00, les dimanches et jours fériés et la nuit entre 20h00 et 08h00		
Abonnement mensuel 24h/24h	30,00	<b>30,00</b>
Abonnement mensuel nuit (de 17h00 à 09h00)	10,00	<b>10,00</b>
Caution de la carte d'abonnement (en cas de détérioration ou de perte de la carte)	15,00	<b>15,00</b>
<b>Tarifs jour entre 8 heures et 20 heures</b>		
- 15minutes	0,20	<b>0,20</b>
- 30 minutes	0,30	<b>0,50</b>
- 45 minutes	0,80	<b>0,80</b>
- 1 heure	1,00	<b>1,00</b>
Tout quart d'heure commencé est dû		
<b>Tarif nuit : de 20h00 à 8h00</b>	GRATUIT	<b>GRATUIT</b>
<b>NB tarif 24h</b> : le montant maximum d'encaissement est de 8 euros par cycle de 24h00 A l'issue de ce délai débute un nouveau cycle de paiement normal dans la limite de 8 € Sur un nouveau cycle de 24h00		
Montant du ticket perdu	5,00	<b>5,00</b>

<b>Pôle d'échanges multimodal</b>		
Abonnement mensuel parking couvert Alfred DUCAT Av Aristide Briand	50,00	50,00
Abonnement mensuel parking des Messageries - rue des Messageries	30,00	30,00
Abonnement mensuel parking des Messageries pour titulaires d'un abonnement annuel TER	15,00	15,00
Caution de la carte d'abonnement ou du badge (en cas de détérioration ou de perte)	15,00	15,00
<b>POLICE MUNICIPALE : PELERINAGE DES PORTUGAIS AU MONT-ROLAND</b>		
	<b>2022</b>	<b>2023</b>
Le mètre linéaire	42,00	42,00
<b>POLICE MUNICIPALE : MANIFESTATIONS AVENUE LAHR FORFAIT ELECTRICITE</b>		
	<b>2022</b>	<b>2023</b>
De 1 à 18 kVA (minimum de perception 3 jours soit 51 €)		17,00 / jour
De 19 à 36 kVA (minimum de perception 3 jours soit 87 €)		29,00 / jour
De 387 à 119 kVA (minimum de perception 4 jours soit 182 €)		45,50 / jour
De 120 à 250 kVA (minimum de perception 4 jours soit 250,80 €)		62,70 / jour
<b>POLICE MUNICIPALE : DROITS DE PLACE POUR LES FETES</b>		
	<b>2022</b>	<b>2023</b>
<b>Fêtes de Pentecôte</b>		
Gros métiers, forfait	715,00	715,00
Attractions	385,00	385,00
Petits métiers, forfait	185,00	185,00
Loterie avec parade (le m linéaire)	29,00	29,00
Baraques (profondeur maximum 4 m) le mètre linéaire	18,00	18,00
Baraques (profondeur supérieure à 4 m) le mètre linéaire	23,00	23,00
Bancs volants (le m linéaire)	18,00	18,00
<b>Autres fêtes</b>		
Pour la durée de la fête (le m²)	4,60	4,60
<b>Caravanes</b>		
Pour la durée de la fête	32,00	32,00
Par journée supplémentaire	12,00	12,00
<b>POLICE MUNICIPALE : DROITS DE PLACE POUR LES CIRQUES</b>		
	<b>2022</b>	<b>2023</b>
Par jour : - de 30 m de diamètre	210,00	250,00
Par jour : + de 30 m de diamètre	420,00	450,00
<b>POLICE MUNICIPALE : EXPOSITIONS DIVERSES</b>		
	<b>2022</b>	<b>2023</b>
Par jour : moins de 100 m²	61,00	65,00
Par jour : de 100 m² à moins de 200 m²	76,00	80,00
Par jour : de 200 m² à moins de 500 m²	86,00	90,00
Par jour : de 500 m² et plus	150,00	150,00
<b>POLICE MUNICIPALE : DROITS DIVERS EN DEHORS DES FOIRES ET MARCHES</b>		
	<b>2022</b>	<b>2023</b>
Vente de chrysanthèmes devant le cimetière pour la Toussaint (le m²)	13,00	15,00
<b>POLICE MUNICIPALE : DROITS DE PLACE DES FOIRES ET MARCHES</b>		
	<b>2022</b>	<b>2023</b>
<b>Marché Couvert :</b>		
Case de bouchers par mois le ml	15,50	15,50
Etalage de vente au détail par mois le m. linéaire	15,50	19,00
<b>Cuisine centrale:</b>		
Forfait location cuisine à la journée	50,00	50,00

<b>Allée non couverte :</b>		
Etalage de vente au détail par marché - le m. linéaire	1,00	1,00
Etalage de vente au détail par mois - le m. linéaire	7,50	7,50
<b>Place Nationale et Place du Stade :</b>		
Pour foires et marchés le m. linéaire	1,00	1,00
<b>POLICE MUNICIPALE : DIVERS</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
Intervention pour défaut de remise en marche des alarmes ou en cas de mauvaise manipulation non signalée	65,00	65,00
Forfait consommation électrique des bateaux amarrés sur Dole	4,00	4,00
Coût forfaitaire d'enlèvement ou de déplacement de véhicule par fourrière	100,00	100,00
Expertise des véhicules	60,00	60,00
Jour de garde fourrière	5,00	5,00
Enlèvement destruction par recycleurs agréés	30,00	30,00
<b>SERVICES TECHNIQUES : ECLAIRAGE PUBLIC ET DIVERS VOIRIE</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
Tarifs d'intervention des Services Techniques pour le compte de tiers		
Le prix des fournitures sera le prix catalogue, et sinon celui facturé à la ville majoré des frais généraux et des pertes (+20%)		
Le prix des travaux effectués par une entreprise pour le compte de tiers sous la surveillance des services techniques municipaux, sera remboursé à la ville, avec majoration de 10% pour frais généraux		
Dans les domaines où le Personnel Municipal intervient, le prix horaire de main-d'œuvre sera de :	35,00	35,00
Les heures de déplacements allé et retour aux ateliers municipaux seront également décomptées dans le temps de location		
Les véhicules ci-dessous ne seront loués qu'avec chauffeur "ville" au tarif horaire auquel se rajoute la location du véhicule ou matériel :	38,00	38,00
Camion-nacelle - hauteur de travail de 18 m	90,00	90,00
Camion élévateur	90,00	90,00
Véhicule "fourgon" : J9 TRAFIC C35 MASTER BOXER...	42,00	42,00
Véhicule "fourgonnette" : EXPRESS C15	31,00	31,00
Groupe soudure	24,00	24,00
Groupe électrogène	31,00	31,00
Compresseur	31,00	31,00
Balayeuse	90,00	90,00
Camion poly benne	67,00	67,00
Nettoyeur à graffiti (y compris le déplacement aller et retour aux ateliers municipaux)	68,00	68,00
Camion à plateau	57,00	57,00
Camion à hayon	57,00	57,00
Nacelle ABM - hauteur de travail de 12 m	60,00	60,00
Laveuse de voirie	90,00	90,00
Mini benne	90,00	90,00
Moto pompe	31,00	31,00
Désherbeur mécanique	55,00	55,00
Désherbeur thermique	32,00	32,00
<b>Permissions de voirie</b>		
Demande installation échafaudage et bennes – forfait occupation du domaine public	13,00	13,00
Redevance par jour et par m <sup>2</sup> de chaussée ou de trottoir occupé	0,15	0,15
<b>Location prix par jour et à l'unité - Matériel Electrique</b>		
Prolongateur P17 32 A tetrapolaire 10 m	20,00	20,00
Prolongateur P17 32 A tetrapolaire 20 m	30,00	30,00

Prolongateur P17 32 A tetrapolaire 40 m	40,00	40,00
Bloc de 9 prises mono 2P+10/16 A	60,00	60,00
Bloc 6 prises mono 2P+T 10/16 A différentiel	40,00	40,00
Prolongateur mono fiche 2P+T 16A 5 m	3,00	3,00
Prolongateur mono fiche 2P+T 16A 15 m	5,00	5,00
Prolongateur mono fiche 2P+T 16A 20 m	5,00	5,00
Coffret de comptage équipé de prises 16A	100,00	100,00
Passage de sol 4m pt modèle – le ml	30,00	30,00
Passage de sol grand modèle - le ml	40,00	40,00
Coffret P1763A sortie 2P17 32A	200,00	200,00
<b>SERVICES TECHNIQUES ET VIE ASSOCIATIVE : LOCATION DE MATERIEL</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
<b>Par jour d'utilisation :</b>		
Grille d'exposition avec pieds (2*1m) : l'unité	3,50	3,50
Banc en bois (2,20*0,25m) : l'unité	2,40	2,40
Table buvette en bois (2,20*0,70m) : l'unité	4,80	4,80
Table plastique (1,83*0,76m) : l'unité	5,00	5,00
Podium traditionnel (module de 2*2m) : le m²	5,70	5,70
Escalier 4 marches pour podium : l'unité	2,50	2,50
Garde-corps pour podium (module de 2ml) : le ml	1,00	1,00
Podium moquette (module de 2*1m) : le m²	7,50	7,50
Praticable SAMIA (module de 2*1m) : le m²	5,70	5,70
Escalier 4 marches pour praticables SAMIA : l'unité	2,50	2,50
Garde-corps SAMIA (module de 1ml) : le ml	1,00	1,00
Plancher en bois (module de 2*1m) : le m²	3,40	3,40
Tribune (364 places) : l'unité	360,00	360,00
Chaise pliante : l'unité	1,70	1,70
Mât : l'unité	2,20	2,20
Drapeau : l'unité	1,70	1,70
Ecusson : l'unité	1,70	1,70
Etoffe et draperie : le m²	2,20	2,20
Barrière mobile (2m) : l'unité	10,20	10,20
Isoloir avec rideaux : l'unité	5,10	5,10
Urne : l'unité	4,50	4,50
Chalet en bois (2,80*2,10m et 2,80m de hauteur) : l'unité	300,00	300,00
Tente pliable VITABRI (3*3m) avec murs : l'unité	115,00	115,00
Tente pliable VITABRI (6*3m) avec murs : l'unité	140,00	140,00
Poids de tente pliable VITABRI : l'unité	2,00	2,00
Panneau électoral en métal (2*1m) : l'unité	2,00	2,00
Panneau électoral en bois (2*1m) : l'unité	2,00	2,00
Guide-fil : l'unité	5,50	5,50
Scène bâchée (8*10m) : l'unité	400,00	400,00
Prix horaire de la main d'œuvre pour les prestations de chargement, transport et montage	35,00	35,00
<b>SERVICES TECHNIQUES ET VIE ASSOCIATIVE: VENTE DE MATERIEL</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
Chalet en bois (2,80 * 2,10m et 2,80m de hauteur) : l'unité	1 200,00	1 200,00
<b>SERVICES TECHNIQUES : PLOMBERIE CHAUFFAGE</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
<b>Entretien annuel-Forfait</b>		
Radiateur gaz	52,00	52,00
Chauffe-eau gaz	70,00	70,00
Chaudière gaz ou fioul	90,00	90,00

Ramonage	35,00	35,00
<b>Interventions diverses</b>		
Main d'œuvre : l'heure	35,00	35,00
Forfait pour les frais de déplacement	30,00	30,00
<b>LOCATION DES SALLES MUNICIPALES</b>		
	<b>2022</b>	<b>2023</b>
Les tarifs suivants s'entendent par jour d'utilisation et forfait "charges de fluides" compris		
<b>Manège de Brack</b>		
<b>Manifestation à but lucratif ou professionnel ou privé</b>		
Salle complète	1 550,00	1 550,00
Salle du rez de chaussée	930,00	930,00
Salle du rez de chaussée <b>pour les extérieurs</b>		1 200,00
Balcon du Carrousel	630,00	630,00
<b>Manifestation associative</b>		
Salle complète	315,00	315,00
Salle du rez-de-chaussée	215,00	215,00
Balcon du carrousel	115,00	115,00
<b>Manifestation pour les associations extérieures :</b>		
Salle complète		430,00
Salle du rez-de-chaussée		350,00
Balcon du carrousel		170,00
<b>Loto</b>		
Salle du rez-de-chaussée limitée à une fois par an par association	630,00	630,00
<b>Entretien</b>		
Salle du bas + sanitaires + cuisine + hall	400,00	400,00
Salle du haut + sanitaires + cuisine + hall + escaliers	200,00	200,00
Salle complète	500,00	500,00
<b>La Gouvenelle</b>		
<b>Pour les associations de la commune</b>		
Manifestations à but lucratif : salle complète	215,00	215,00
Manifestations à but non lucratif : salle complète	62,00	62,00
<b>Pour les associations extérieures</b>		
Manifestations à but lucratif : salle complète		300,00
<b>Pour les habitants et organismes de la commune</b>		
Salle complète du lundi au vendredi	215,00	215,00
Salle complète pour le week-end	420,00	300,00
<b>Pour les habitants et organismes extérieurs</b>		
Salle complète pour le week-end		550,00
<b>Salle EDGAR FAURE</b>		
Manifestation à but lucratif ou professionnel	830,00	830,00
Manifestation associative (gratuité pour l'assemblée générale annuelle)	215,00	215,00
<b>Salle MUGNIER POLLET</b>	70,00	70,00
<b>Hôtel d'Agglomération : salle du rez-de-chaussée</b>		
	90,00	90,00
<b>Pavillon des ARQUEBUSIERS</b>		
Manifestation à but lucratif	240,00	240,00
Manifestation à but non lucratif	135,00	135,00
Manifestation à caractère associatif	GRATUIT	GRATUIT

<b>Forum MARCEL AYME (la journée)</b>		
Associations doloises (réservé en priorité aux associations culturelles)	GRATUIT	GRATUIT
Manifestation par des sociétés privées	155,00	155,00
Espaces d'exposition: - 1ère semaine	80,00	80,00
Espaces d'exposition: - 2ème semaine	65,00	65,00
Espaces d'exposition: - 3ème semaine	50,00	50,00
Semaine supplémentaire	35,00	35,00
<b>La VISITATION (gratuit pour les associations)</b>		
Salle de réunion de 19 personnes la 1/2 journée	35,00	35,00
Salle de réunion de 19 personnes la journée	70,00	70,00
Cloître de la Visitation	200,00	200,00
<b>Salle des Commards</b>		
<b>Pour les associations</b>		
Manifestations / Réunions : la journée		70,00
Manifestations / Réunions : la demi journée		35,00
Assemblée générale annuelle		GRATUIT
<b>Pour les habitants et structures de la commune</b> (uniquement week end et jours fériés)		200,00 la journée
Caution		500,00
<b>MUSEE</b>		
	350,00	350,00
Le bâtiment de la Visitation est prioritairement dédié aux activités associatives. Exceptionnellement, la ville de Dole se réserve la possibilité de mettre à disposition aux tarifs visés ci-dessus des salles à des organismes privés, sous réserve de l'indisponibilité de salle dans le secteur privé à ces dates, et en fonction des activités dudit organisme (notamment formation, reclassement professionnel)		
De façon exceptionnelle et sur demande expresse, le Maire pourra accorder la gratuité de mise à disposition de salles municipales dans le cadre d'événements ponctuels, à vocation caritative, humanitaire, environnemental ou présentant un caractère particulièrement attractif pour la ville ou pour des projets collectifs		
<b>THEATRE</b>		
<b>Pour les Dolois :</b>		
6h entre 8h -24h		250,00
1 jour 8h -24h		500,00
2 jours consécutifs 8h-24h0		1 000,00
Jour supplémentaire consécutif 8h-24h		500,00
<b>Pour les extérieurs si les entrées sont gratuites :</b>		
6h entre 8h -24h		700,00
1 jour 8h -24h		1 000,00
2 jours consécutifs 8h-24h0		2 000,00
Jour supplémentaire consécutif 8h-24h		1 000,00
<b>Pour les extérieurs si les entrées sont payantes :</b>		
6h entre 8h -24h		1 400,00
1 jour 8h -24h		2 000,00
2 jours consécutifs 8h-24h0		4 000,00
Jour supplémentaire consécutif 8h-24h		2 000,00
<b>CENTRE SOCIAL OLYMPE DE GOUGES</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
<b>ADHESION ANNUELLE</b>		

Adhésion individuelle (tout âge)	5,00	5,00
Adhésion famille (1 ou 2 adultes avec au moins un enfant)	10,00	10,00
Adhésion association	25,00	25,00
<b>ACTIVITES</b>		
Avec intervenant et/ou fourniture de matériel	1,00 la séance	1,00 la séance
<b>SORTIES</b>		
Enfant	1,00	1,00
½ journée enfant	5,00	5,00
Journée enfant	10,00	10,00
Adulte	5,00	5,00
½ journée adulte	10,00	10,00
Journée adulte	20,00	20,00
<b>PREVENTION</b>		
Activité	1,00	1,00
Activité avec déplacement	2,00	2,00
Activité avec entrée	5,00	5,00
Week-end avec déplacement	5,00	5,00
Week-end avec entrée	10,00	10,00
Séjour	10,00	10,00
Séjour avec entrée	30,00	30,00
<b>BUREAUTIQUE</b>		
Photocopies / impression noir et blanc	0,10 la page	0,10 la page
Photocopies / impression couleur	0,50 la page	0,50 la page
Appels téléphoniques	0,10 l'appel	0,10 l'appel
<b>ADHESION MJC</b>		
Adhésion - 16 ans	10,00	10,00
Adhésion + 16 ans	14,00	14,00
<b>LOCATION BUREAU (accompagnement des familles)</b>		
½ journée	8,00	8,00
Journée	20,00	20,00

Une copie de la présente décision sera transmise aux services suivants :

Moyens Généraux, Communication, Finances, Culture, Trésorerie Principale, Vie associative, Urbanisme, Services Techniques, Police Municipale, Sports, Imprimerie, Affaires Générales.

Fait à Dole, le 29/05/2023

Le Maire,  
Jean-Baptiste GAGNOUX

